

RENSEIGNEMENTS SUR LA MANIÈRE DE REMPLIR UN FORMULAIRE DE PLAINTE ET LE DÉPOSER

En tant qu'organisme de réglementation des professions d'ingénieur et de géoscientifiques au Nouveau-Brunswick, l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick (AIGNB) par l'entremise de son processus de traitement des plaintes, enquête sur la conduite de ses membres et de ses titulaires de permis d'exercice ou détenteurs de certificats d'autorisation, afin de *protéger l'intérêt public*

Généralités

On doit se servir de ce formulaire pour déposer une plainte relative à la pratique ou à la conduite professionnelle d'un membre, d'un titulaire d'un permis d'exercice ou d'un détenteur d'un certificat d'autorisation émis par l'AIGNB. Pour confirmer si un individu ou une firme est enregistré(e) avec l'AIGNB, veuillez consulter le Registre sur le site web de l'AIGNB.

- Ce formulaire ne doit pas être utilisé pour formuler des plaintes relatives aux honoraires professionnels facturés. Il n' relève pas de la compétence de l'AIGNB de résoudre les litiges de facturation ou de poursuite civile.
- L'AIGNB ne joue pas le rôle d'intermédiaire entre un plaignant et un répondant. L'AIGNB enquête sur les plaintes au nom de *l'intérêt public*.
- L'AIGNB ne peut pas vous verser d'argent, vous offrir des conseils en génie ou en sciences de la Terre, ni ordonner à un ingénieur ou à un géoscientifique ou une firme de vous verser de l'argent.
- Une fois déposée, une plainte ne peut pas être retirée par le plaignant.
- Individuellement, les infractions au Code de déontologie de l'AIGNB ne constituent pas nécessairement des fautes professionnelles.

Confidentialité de votre plainte

L'AIGNB n'est pas en mesure de garantir que les renseignements que vous donnez, ou ceux que nous obtenons auprès d'autres parties dans le cours de notre enquête, resteront confidentiels. On remet aux membres, aux titulaires d'un permis d'exercice ou aux détenteurs d'un certificat d'autorisation, qui font l'objet d'une plainte, une partie des renseignements, voire tous les renseignements obtenus dans le cadre de l'enquête. Si la plainte est renvoyée au Comité de discipline, vous, en tant que plaignant, n'êtes pas considéré comme partie à l'instance.

Ce qu'il faut faire pour lancer le processus de traitement des plaintes

L'AIGNB recommande que vous discutiez de vos préoccupations avec le registraire avant de déposer une plainte pour vous assurer de comprendre tout le processus. Si vous désirez donner suite à la plainte, nous vous prions de bien vouloir :

- Remplir le formulaire de plainte et le signer.
- Joindre une copie de tout document lié à votre plainte.
- Faites parvenir le formulaire de plainte dûment rempli et des copies des documents connexes à :

Registraire
Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick
183, chemin Hanwell
Fredericton (N.-B.) E3B 2R2

Que se passe-t-il par la suite?

L'AIGNB accusera réception de votre plainte, l'évaluera et établira quelles sont les prochaines étapes à suivre. Si votre plainte échappe à la compétence et à l'autorité de l'AIGNB en vertu de la **Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique**, nous vous en informerons et nous pourrions peut-être suggérer d'autres voies pour régler vos préoccupations.

FORMULAIRE DE PLAINTE

**Loi sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique de 2015,
paragraphe 12(5)**

RÉSERVÉ À L'AIGNB

Dossier no :

À : **Registraire
Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick
183, chemin Hanwell
Fredericton (N.-B.) E3B 2R2**

COORDONNÉES – LE PLAIGNANT (Vous)

TITRE	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> MME <input type="checkbox"/> MX. <input type="checkbox"/> PH.D. <input type="checkbox"/> ING. <input type="checkbox"/> ING. STAG. <input type="checkbox"/> GÉOSC. <input type="checkbox"/> GÉOSC. STAG.							
NOM			
	NOM				PRÉNOM			
ADRESSE			
	POSITION				NOM DE L'ENTREPRISE			
			
			
COURRIER ÉLECTRONIQUE							
							
TÉLÉPHONE				CELLULAIRE			

COORDONNÉES – LE RÉPONDANT

TITRE	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> MME <input type="checkbox"/> MX. <input type="checkbox"/> PH.D. <input type="checkbox"/> ING. <input type="checkbox"/> ING. STAG. <input type="checkbox"/> GÉOSC. <input type="checkbox"/> GÉOSC. STAG.							
NOM			
	NOM				PRÉNOM			
ADRESSE			
	POSITION				NOM DE L'ENTREPRISE			
			
			
COURRIER ÉLECTRONIQUE							
							
TÉLÉPHONE				CELLULAIRE			

RELATION

Quelle est votre relation avec le répondant :

Client Fournisseur / sous-traitant Superviseur Employé Autre (précisez)

Votre plainte aborde-t-elle une question qui est actuellement devant une cour ou un tribunal, ou qui l'a déjà été?

Oui Non

Si oui, devant quelle cour ou quel tribunal :

Quel en est le statut?

.....

.....

.....

PLAINTÉ

Quelle est la nature de votre plainte? Prière d'en indiquer les particularités dans l'espace ci-dessous.

Conduite ou comportement

De nature technique ou liée aux compétences

.....

.....

.....

.....

.....

Résumez en un paragraphe la question, ainsi que la conduite de l'ingénieur ou du géoscientifique qui fait l'objet de votre plainte.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Dressez le calendrier des événements liés à votre plainte, en faisant référence à des documents propres aux actions et à la conduite de l'ingénieur ou du géoscientifique dans le cours de son exercice. Veuillez inclure toute mesure prise pour résoudre le cas. Les documents à l'appui pourraient être de la correspondance, des dessins, des rapports, des photos, des permis, des contrats, des décisions judiciaires, etc.

Quel résultat espérez-vous en portant-plainte?

En ce qui a trait à votre plainte, en quoi l'intérêt du public est-il touché?

RECONNAISSANCE, CONSENTEMENT ET SIGNATURE

Je dépose cette plainte pour que le Comité des plaintes fasse enquête et la prenne en délibération, et non à des fins de gain personnel ou à toute autre fin. Je comprends que l'AIGNB remettra à la personne visée qui exerce en génie ou en sciences de la Terre une copie de ce formulaire de plainte, y compris toutes les pièces qui y sont jointes. Je comprends également que tous les renseignements que l'AIGNB reçoit par mon entremise et d'autres parties dans le cours de son enquête pourront être remis à la personne touchée qui exerce en génie ou en sciences de la Terre.

SIGNATURE

DATE

RÉSERVÉ À L'AIGNB

Dossier no :

Date de dépôt :